

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VILLIEU-LOYES-MOLLON

Numéro SIRET : **21010450100015**

POSTE COMPTABLE : **TRESOR PUBLIC**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **Budget Communal**

ANNEE 2019

Code INSEE 01450	COMMUNE DE VILLIEU-LOYES-MOLLON Budget Communal	BP 2019
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)	Valeurs par hab. (population DGF)		Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
	Fiscal	Financier	
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	44,25%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100,63%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	64,32%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 318 023,72	2 351 664,54

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit)	(si excédent) 760 421,55

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 318 023,72	3 112 086,09
--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 128 507,76	1 135 701,52

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	673 201,30	594 746,72
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 71 260,82

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 801 709,06	1 801 709,06
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	4 119 732,78	4 913 795,15
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	663 582,93	0,00	643 703,48	643 703,48	643 703,48
012	Charges de personnel et frais assimilés	798 348,97	0,00	945 000,00	945 000,00	945 000,00
014	Atténuations de produits	46 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
65	Autres charges de gestion courante	443 734,84	0,00	405 444,24	405 444,24	405 444,24
Total des dépenses de gestion courante		1 951 666,74	0,00	2 032 147,72	2 032 147,72	2 032 147,72
66	Charges financières	55 900,00	0,00	36 900,00	36 900,00	36 900,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	21 700,00	21 700,00	21 700,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	4 700,00		4 700,00	4 700,00	4 700,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	40 619,87		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 055 386,61	0,00	2 135 447,72	2 135 447,72	2 135 447,72
023	Virement à la section d'investissement (5)	496 974,76		170 000,00	170 000,00	170 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	14 336,59		12 576,00	12 576,00	12 576,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		511 311,35		182 576,00	182 576,00	182 576,00
TOTAL		2 566 697,96	0,00	2 318 023,72	2 318 023,72	2 318 023,72

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 318 023,72
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	3 000,00	0,00	8 269,16	8 269,16	8 269,16
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	124 294,00	0,00	89 641,08	89 641,08	89 641,08
73	Impôts et taxes	1 565 820,00	0,00	1 598 598,00	1 598 598,00	1 598 598,00
74	Dotations, subventions et participations	398 053,05	0,00	406 650,34	406 650,34	406 650,34
75	Autres produits de gestion courante	468 198,76	0,00	100 505,96	100 505,96	100 505,96
Total des recettes de gestion courante		2 559 365,81	0,00	2 203 664,54	2 203 664,54	2 203 664,54
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 900,00	0,00	148 000,00	148 000,00	148 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 563 265,81	0,00	2 351 664,54	2 351 664,54	2 351 664,54
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 563 265,81	0,00	2 351 664,54	2 351 664,54	2 351 664,54

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	760 421,55
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 112 086,09
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	182 576,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 082,17	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	70 000,00	0,00	47 638,24	47 638,24	47 638,24
	Total des opérations d'équipement	1 372 397,12	673 201,30	671 719,52	671 719,52	1 344 920,82
	Total des dépenses d'équipement	1 522 679,29	673 201,30	839 357,76	839 357,76	1 512 559,06
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	261 400,00	0,00	231 000,00	231 000,00	231 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	105 031,92		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses financières	370 431,92	0,00	289 000,00	289 000,00	289 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 893 111,21	673 201,30	1 128 357,76	1 128 357,76	1 801 559,06
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			150,00	150,00	150,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			150,00	150,00	150,00
	TOTAL	1 893 111,21	673 201,30	1 128 507,76	1 128 507,76	1 801 709,06
					+	
						D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1) 0,00
						=
						TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 801 709,06

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	505 521,71	354 466,60	192 975,52	192 975,52	547 442,12
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	12 570,74	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	231 280,12	231 280,12	0,00	0,00	231 280,12
	Total des recettes d'équipement	749 372,57	594 746,72	192 975,52	192 975,52	787 722,24
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	241 186,79	0,00	660 000,00	660 000,00	660 000,00
138	Autres	1 885,98	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	149 984,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	503 056,77	0,00	760 000,00	760 000,00	760 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 252 429,34	594 746,72	952 975,52	952 975,52	1 547 722,24
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	496 974,76		170 000,00	170 000,00	170 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	14 336,59		12 576,00	12 576,00	12 576,00
041	Opérations patrimoniales (4)			150,00	150,00	150,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	511 311,35		182 726,00	182 726,00	182 726,00
	TOTAL	1 763 740,69	594 746,72	1 135 701,52	1 135 701,52	1 730 448,24
					+	
						R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2) 71 260,82
						=
						TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 801 709,06

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	182 576,00
---	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	643 703,48		643 703,48
012	Charges de personnel et frais assimilés	945 000,00		945 000,00
014	Atténuations de produits	38 000,00		38 000,00
65	Autres charges de gestion courante	405 444,24		405 444,24
66	Charges financières	36 900,00	0,00	36 900,00
67	Charges exceptionnelles	21 700,00	0,00	21 700,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	4 700,00	12 576,00	17 276,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	40 000,00		40 000,00
023	Virement à la section d'investissement		170 000,00	170 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		2 135 447,72	182 576,00	2 318 023,72

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 318 023,72

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	231 000,00	0,00	231 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 344 920,82		1 344 920,82
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	120 000,00	150,00	120 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	47 638,24	0,00	47 638,24
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 000,00	0,00	8 000,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	50 000,00		50 000,00
Dépenses d'investissement - Total		1 801 559,06	150,00	1 801 709,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 801 709,06

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	8 269,16		8 269,16
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	89 641,08		89 641,08
73	Impôts et taxes	1 598 598,00		1 598 598,00
74	Dotations, subventions et participations	406 650,34		406 650,34
75	Autres produits de gestion courante	100 505,96	0,00	100 505,96
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	148 000,00	0,00	148 000,00
Recettes de fonctionnement - Total		2 351 664,54	0,00	2 351 664,54

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	760 421,55
=	

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 112 086,09

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	100 000,00	0,00	100 000,00
13	Subventions d'investissement	547 442,12	150,00	547 592,12
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	9 000,00	0,00	9 000,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	231 280,12	0,00	231 280,12
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		12 576,00	12 576,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		170 000,00	170 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		887 722,24	182 726,00	1 070 448,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	71 260,82
+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068	660 000,00
=	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 801 709,06

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	663 582,93	643 703,48	643 703,48
60611	Eau et assainissement	18 000,00	14 000,00	14 000,00
60612	Énergie - Électricité	49 000,00	44 300,00	44 300,00
60613	Chauffage urbain	38 000,00	36 250,00	36 250,00
60621	Combustibles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	8 000,00	10 500,00	10 500,00
60623	Alimentation	1 300,00	1 350,00	1 350,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 050,00	720,00	720,00
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	12 700,00	12 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	42 350,00	42 350,00
60633	Fournitures de voirie	11 000,00	4 150,00	4 150,00
60636	Vêtements de travail	10 920,00	8 790,00	8 790,00
6064	Fournitures administratives	6 800,00	9 505,00	9 505,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6067	Fournitures scolaires	19 474,00	18 697,00	18 697,00
6068	Autres matières et fournitures	4 540,00	11 390,00	11 390,00
611	Contrats de prestations de services	23 400,00	28 975,00	28 975,00
6135	Locations mobilières	21 000,00	22 000,00	22 000,00
61521	Terrains	2 000,00	14 000,00	14 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	55 000,00	59 204,48	59 204,48
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	4 400,00	1 250,00	1 250,00
615231	Entretien et réparations voiries	31 200,00	31 500,00	31 500,00
615232	Entretien et réparations réseaux	24 200,00	11 500,00	11 500,00
61551	Matériel roulant	12 000,00	19 750,00	19 750,00
61558	Autres biens mobiliers	8 320,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	11 360,00	14 920,00	14 920,00
6161	Assurance multirisques	13 000,00	13 350,00	13 350,00
6182	Documentation générale et technique	2 300,00	2 500,00	2 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	11 920,00	14 610,00	14 610,00
6188	Autres frais divers	750,00	2 482,00	2 482,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 200,00	600,00	600,00
6226	Honoraires	41 800,00	33 600,00	33 600,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	800,00	800,00	800,00
6231	Annonces et insertions	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	14 200,00	14 200,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6237	Publications	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6238	Divers	100,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	88 000,00	68 000,00	68 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	2 400,00	2 400,00
6257	Réceptions	1 500,00	2 900,00	2 900,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	6 200,00	6 200,00
6262	Frais de télécommunications	18 500,00	19 510,00	19 510,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations...)	5 000,00	5 800,00	5 800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	46 898,93	2 100,00	2 100,00
62876	A un GFP de rattachement		7 500,00	7 500,00
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	798 348,97	945 000,00	945 000,00
6218	Autre personnel extérieur	44 968,00	21 800,00	21 800,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	600,00	800,00	800,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	8 000,00	10 600,00	10 600,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	1 600,00	2 000,00	2 000,00
64111	Rémunération principale	341 000,00	410 000,00	410 000,00
64131	Rémunérations	84 000,00	179 400,00	179 400,00
64162	Emplois d'avenir	40 000,00	14 200,00	14 200,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64168	Autres emplois d'insertion	40 000,00	29 800,00	29 800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	95 000,00	112 700,00	112 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	103 200,00	110 600,00	110 600,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	14 400,00	9 700,00	9 700,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 680,97	18 650,00	18 650,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	700,00	850,00	850,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	4 200,00	22 100,00	22 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	1 800,00	1 800,00
014	Atténuations de produits	46 000,00	38 000,00	38 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	46 000,00	38 000,00	38 000,00
65	Autres charges de gestion courante	443 734,84	405 444,24	405 444,24
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	350,00	350,00	350,00
6531	Indemnités	67 000,00	67 000,00	67 000,00
6532	Frais de mission	800,00	800,00	800,00
6533	Cotisations de retraite	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	700,00	1 400,00	1 400,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	8 300,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	66 500,00	82 000,00	82 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00	0,00
657362	CCAS	36 066,76	26 467,60	26 467,60
657363	SPA	198 018,08	187 426,64	187 426,64
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	55 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 951 666,74	2 032 147,72	2 032 147,72
66	Charges financières (b)	55 900,00	36 900,00	36 900,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	55 900,00	36 900,00	36 900,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 500,00	21 700,00	21 700,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	500,00	500,00	500,00
6714	Bourses et prix	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	700,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	4 700,00	4 700,00	4 700,00
6817	Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	4 700,00	4 700,00	4 700,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	40 619,87	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 055 386,61	2 135 447,72	2 135 447,72
023	Virement à la section d'investissement	496 974,76	170 000,00	170 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	14 336,59	12 576,00	12 576,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	14 336,59	12 576,00	12 576,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		511 311,35	182 576,00	182 576,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		511 311,35	182 576,00	182 576,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 566 697,96	2 318 023,72	2 318 023,72

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 318 023,72

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
 (9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	3 000,00	8 269,16	8 269,16
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	3 000,00	8 269,16	8 269,16
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	124 294,00	89 641,08	89 641,08
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 000,00	500,00	500,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	30 000,00	7 000,00	7 000,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	384,00	384,00	384,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70631	A caractère sportif	1 000,00	600,00	600,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	10 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	10,00	10,00	10,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	75 500,00	75 500,00	75 500,00
70878	par d'autres redevables	1 000,00	1 247,08	1 247,08
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrage)	3 400,00	3 400,00	3 400,00
73	Impôts et taxes	1 565 820,00	1 598 598,00	1 598 598,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	929 720,00	964 837,00	964 837,00
73211	Attribution de compensation	362 258,00	370 000,00	370 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	212 061,00	212 000,00	212 000,00
73221	FNGIR	19 071,00	19 051,00	19 051,00
7336	Droits de place	500,00	500,00	500,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	6 960,00	6 960,00	6 960,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	250,00	250,00	250,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité	35 000,00	25 000,00	25 000,00
74	Dotations, subventions et participations	398 053,05	406 650,34	406 650,34
7411	Dotation forfaitaire	206 386,00	205 550,00	205 550,00
74121	Dotation de solidarité rurale	120 000,00	160 000,00	160 000,00
74712	Emplois d'avenir	25 848,55	10 040,01	10 040,01
74718	Autres	10 818,50	6 060,33	6 060,33
7473	Départements	35 000,00	25 000,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	468 198,76	100 505,96	100 505,96
752	Revenus des immeubles	101 224,00	95 505,96	95 505,96
7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif	366 974,76	5 000,00	5 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 559 365,81	2 203 664,54	2 203 664,54
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 900,00	148 000,00	148 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		148 000,00	148 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 900,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 563 265,81	2 351 664,54	2 351 664,54
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 563 265,81	2 351 664,54	2 351 664,54

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	760 421,55
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 112 086,09

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	9 200,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	8 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	1 200,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	71 082,17	120 000,00	120 000,00
2111	Terrains nus	40 000,00	100 000,00	100 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	25 082,17	20 000,00	20 000,00
2152	Installations de voirie	6 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	70 000,00	47 638,24	47 638,24
2315	Installations, matériel et outillage techniques	70 000,00	47 638,24	47 638,24
	Opération d'équipement n° 105 (5)	8 680,40	1 200,00	1 200,00
	Opération d'équipement n° 111 (5)	368 376,18	366 775,00	366 775,00
	Opération d'équipement n° 113 (5)	8 571,96	14 108,00	14 108,00
	Opération d'équipement n° 127 (5)	10 723,94	11 350,00	11 350,00
	Opération d'équipement n° 129 (5)	12 759,72	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 130 (5)	25 380,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 131 (5)	5 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 136 (5)	16 860,00	16 840,00	16 840,00
	Opération d'équipement n° 139 (5)	38 000,00	26 416,00	26 416,00
	Opération d'équipement n° 141 (5)	30 828,00	40 800,00	40 800,00
	Opération d'équipement n° 146 (5)	4 345,20	100,00	100,00
	Opération d'équipement n° 148 (5)	247 895,48	12 485,00	12 485,00
	Opération d'équipement n° 152 (5)	16 084,00	11 500,00	11 500,00
	Opération d'équipement n° 156 (5)	242,40	3 000,00	3 000,00
	Opération d'équipement n° 157 (5)	10 000,00	23 000,00	23 000,00
	Opération d'équipement n° 165 (5)	6 988,00	13 950,00	13 950,00
	Opération d'équipement n° 166 (5)	6 480,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 168 (5)	2 908,80	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 169 (5)	20 684,23	1 100,00	1 100,00
	Opération d'équipement n° 171 (5)	78 753,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 173 (5)	5 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 174 (5)	8 831,41	3 000,00	3 000,00
	Opération d'équipement n° 175 (5)	36 425,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 176 (5)	15 000,00	1 300,00	1 300,00
	Opération d'équipement n° 177 (5)	100 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 178 (5)	95 200,00	51 200,00	51 200,00
	Opération d'équipement n° 179 (5)	22 000,00	16 000,00	16 000,00
	Opération d'équipement n° 180 (5)	13 100,00	8 000,00	8 000,00
	Opération d'équipement n° 55 (5)	70 116,73	7 175,52	7 175,52
	Opération d'équipement n° 61 (5)	3 400,00	6 790,00	6 790,00
	Opération d'équipement n° 82 (5)	600,00	1 930,00	1 930,00
	Opération d'équipement n° 85 (5)	25 446,40	33 700,00	33 700,00
	Opération d'équipement n° 90 (5)	3 600,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 92 (5)	5 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 93 (5)	266,27	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 95 (5)	48 350,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 522 679,29	839 357,76	839 357,76
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
10226	Taxe d'aménagement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	261 400,00	231 000,00	231 000,00
1641	Emprunts en euros	261 400,00	230 000,00	230 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 000,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	8 000,00	8 000,00
27638	Autres établissements publics	4 000,00	8 000,00	8 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	105 031,92	50 000,00	50 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	105 031,92	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses financières		370 431,92	289 000,00	289 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 893 111,21	1 128 357,76	1 128 357,76
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		150,00	150,00
2111	Terrains nus		150,00	150,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			150,00	150,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 893 111,21	1 128 507,76	1 128 507,76
+				
				673 201,30
+				
				0,00
				=
				1 801 709,06

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	505 521,71	192 975,52	192 975,52
1311	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
1313	Départements		0,00	0,00
13141	Communes membres du GFP		0,00	0,00
1316	Autres établissements publics locaux		0,00	0,00
1323	Départements		18 000,00	18 000,00
13251	GFP de rattachement		167 800,00	167 800,00
13258	Autres groupements	438 521,71	0,00	0,00
1328	Autres	67 000,00	7 175,52	7 175,52
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	12 570,74	0,00	0,00
2041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	12 570,74	0,00	0,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	231 280,12	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	231 280,12	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		749 372,57	192 975,52	192 975,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	351 186,79	760 000,00	760 000,00
10222	F.C.T.V.A.	70 000,00	40 000,00	40 000,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	60 000,00	60 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	241 186,79	660 000,00	660 000,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	1 885,98	0,00	0,00
1388	Autres	1 885,98	0,00	0,00
024	Produits de cessions	149 984,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		503 056,77	760 000,00	760 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 252 429,34	952 975,52	952 975,52
021	Virement de la section de fonctionnement	496 974,76	170 000,00	170 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	14 336,59	12 576,00	12 576,00
28031	Amortissements des frais d'études	480,00	0,00	0,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	157,00	156,00	156,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	2 862,59	1 633,00	1 633,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	10 607,00	10 558,00	10 558,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	230,00	229,00	229,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		511 311,35	182 576,00	182 576,00
041	Opérations patrimoniales (9)		150,00	150,00
1328	Autres		150,00	150,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		511 311,35	182 726,00	182 726,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 763 740,69	1 135 701,52	1 135 701,52

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

+

RESTES A REALISER 2018 (10) 594 746,72

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10) 71 260,82

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 801 709,06

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote, I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
 (10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 105

LIBELLE : Eglises

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	367 760,10	a	0,00	1 200,00	b
20	Immobilisations incorporelles	218,87	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	218,87	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	11 686,16	0,00	1 200,00	1 200,00	
21318	Autres bâtiments publics	397,68	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	3 777,60	0,00	1 200,00	1 200,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	7 510,88	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	355 855,07	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	355 855,07	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		0,00	d
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1318	Autres		0,00		0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00		0,00
1323	Départements		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 200,00
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 111

LIBELLE : Voirie divers

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	2 886 817,14	a	213 903,26	366 775,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	532,90	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	0,00	532,90	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	21 809,55	14 499,00	26 600,00	26 600,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	3 218,86	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	3 758,13	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	14 832,56	14 499,00	26 600,00	26 600,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 865 007,59	198 871,36	340 175,00	340 175,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 865 007,59	198 871,36	340 175,00	340 175,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		d	
13	Subventions d'investissement		118 863,55		184 800,00
13141	Communes membres du GFP		118 863,55		0,00
1323	Départements		0,00		18 000,00
13251	GFP de rattachement		0,00		166 800,00
13258	Autres groupements		0,00		0,00
1328	Autres		0,00		0,00
1332	Amendes de police		0,00		0,00
1342	Amendes de police		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-277 014,71
--	-------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 113

LIBELLE : Service incendie

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	149 888,74	a	0,00	14 108,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	149 888,74	0,00	14 108,00	14 108,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	21 664,06	0,00	6 308,00	6 308,00	
21534	Réseaux d'électrification	265,95	0,00	0,00	0,00	
21561	Matériel roulant - Incendie et défense civile	4 795,20	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	49 532,14	0,00	7 800,00	7 800,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	3 272,09	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	66 548,20	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	3 811,10	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		0,00	d
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1313	Départements		0,00		0,00
1323	Départements		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-14 108,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 127

LIBELLE : MPTM

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	74 591,83	a	3 451,18	11 350,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	25 565,12	3 451,18	11 350,00	11 350,00	
21318	Autres bâtiments publics	5 786,25	0,00	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	9 944,90	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	8 739,07	3 451,18	9 700,00	9 700,00	
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	1 650,00	1 650,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 094,90	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	49 026,71	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	49 026,71	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		0,00	d
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1323	Départements		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-14 801,18
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 129

LIBELLE : Travaux Ecoles

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	325 589,84	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	897,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	897,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	189 648,97	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	58 647,45	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	124 461,76	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	315,60	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	3 135,60	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	3 088,56	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	135 043,87	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	135 043,87	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 24 004,00		d 0,00	
13	Subventions d'investissement		24 004,00		0,00
13141	Communes membres du GFP		24 004,00		0,00
1323	Départements		0,00		0,00
13258	Autres groupements		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	24 004,00
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 130

LIBELLE : Maison de l'Enfance à MOLLON

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	33 788,30	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	33 788,30	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	33 788,30	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 4 825,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	4 825,00		0,00
13141	Communes membres du GFP	4 825,00		0,00
13258	Autres groupements	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	4 825,00
--	----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 131

LIBELLE : Equipements sportifs

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	54 021,96	a	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	36 286,72	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	3 194,64	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniq	33 092,08	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	17 735,24	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	11 435,78	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	6 299,46	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 136

LIBELLE : Ateliers Municipaux

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	397 086,90	a	1 361,00	16 840,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	126 903,56	1 361,00	16 840,00	16 840,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	19 231,92		0,00	6 190,00	6 190,00
21571	Matériel roulant - Voirie	55 681,00		0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	8 395,40		0,00	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	13 677,27		1 361,00	10 650,00	10 650,00
2182	Matériel de transport	5 900,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 017,97		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	270 183,34	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	270 183,34		0,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00		0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	3 524,00	d
13	Subventions d'investissement		3 524,00	0,00
1316	Autres établissements publics locaux		3 524,00	0,00
1322	Régions		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-14 677,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 139

LIBELLE : Véhicules Communaux

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	113 647,89	a 9 749,76	26 416,00	b 26 416,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	113 647,89	9 749,76	26 416,00	26 416,00	
21561	Matériel roulant - Incendie et défense civile	30 247,00	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	23 800,00	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménag.	0,00	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	59 600,89	9 749,76	26 416,00	26 416,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-36 165,76
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 141

LIBELLE : Cimetières

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	280 466,18	a 5 040,00	40 800,00	b 40 800,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	3 900,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	3 900,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	111 550,09	1 140,00	40 800,00	40 800,00	
21316	Équipements du cimetière	110 722,09	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	828,00	1 140,00	40 800,00	40 800,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	168 916,09	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	168 916,09	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 1 000,00
13 Subventions d'investissement	0,00	1 000,00
13251 GFP de rattachement	0,00	1 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-44 840,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 146
LIBELLE : LOGEMENT COMMUNAL LA GARE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	91 835,84	a 0,00	100,00	b 100,00	b
20	Immobilisations incorporelles	228,00	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	228,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	55 788,07	0,00	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	899,12	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	54 888,95	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	35 819,77	0,00	100,00	100,00	
2313	Constructions	35 819,77	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	100,00	100,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 22 845,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	22 845,00	0,00
13141	Communes membres du GFP	22 845,00	0,00
13258	Autres groupements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	22 745,00
--	-----------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 148
LIBELLE : NOUVELLE ECOLE MATERNELLE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	2 850 265,80	a 234 575,48	12 485,00	b 12 485,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	15 519,03	0,00	12 485,00	12 485,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	11 334,03	0,00	11 285,00	11 285,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	4 185,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 834 746,77	234 575,48	0,00	0,00	
2313	Constructions	35 154,16	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes	2 799 592,61	234 575,48	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 231 280,12		d 0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1323	Départements		0,00		0,00
1328	Autres		0,00		0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		231 280,12		0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes		231 280,12		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 780,36
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 152
LIBELLE : APPARTEMENTS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	15 836,32	a 0,00	11 500,00	b 11 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	13 767,24	0,00	11 500,00	11 500,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	13 767,24	0,00	11 500,00	11 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 069,08	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	2 069,08	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 500,00
--	------------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 154

LIBELLE : CENTRE VILLAGE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	593 098,55	a	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 077,94	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	1 077,94	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	302 835,28	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	17 845,93	0,00	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	267 454,95	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	17 534,40	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	289 185,33	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	273 611,49	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes	15 573,84	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00
13258	Autres groupements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 156

LIBELLE : Nouvelle Mairie

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 448 382,32	a 0,00	3 000,00	b 3 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	5 905,30	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	5 905,30	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	90 955,28	0,00	3 000,00	3 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	60 899,90	0,00	3 000,00	3 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 034,59	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	29 020,79	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 351 521,74	0,00	0,00	0,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	22 903,30	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 315 715,85	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes	12 902,59	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 000,00
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 157
LIBELLE : TENNIS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a	0,00	23 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-23 000,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 163
LIBELLE : Giratoire Lot. Jardins de la Plaine Mollon

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	185 774,00	a	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	850,19	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	850,19	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	184 923,81	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	176 377,56	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes	8 546,25	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	67 000,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	67 000,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	67 000,00
--	-----------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 165

LIBELLE : Mairie Annexe de Loyes

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	33 778,36	a 3 004,26	13 950,00	b 13 950,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	33 778,36	3 004,26	13 950,00	13 950,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	24 874,12	3 004,26	12 300,00	12 300,00	
2184	Mobilier	6 934,35	0,00	1 650,00	1 650,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 969,89	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 954,26
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 166

LIBELLE : Piste cyclable

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 320,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 320,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 320,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	7 303,15	d 0,00
13	Subventions d'investissement	7 303,15	0,00
13141	Communes membres du GFP	7 303,15	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	7 303,15
--	----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 168

LIBELLE : Feu Pnt de Chazey

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	116 417,52	a	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	460,46	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	460,46	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	115 957,06	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	115 957,06	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		d	
13	Subventions d'investissement		23 697,31		0,00
13141	Communes membres du GFP		23 697,31		0,00
13251	GFP de rattachement		0,00		0,00
13258	Autres groupements		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	23 697,31
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 169

LIBELLE : Matériel école

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	35 273,04	a 6 910,08	1 100,00	b 1 100,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	35 273,04	6 910,08	1 100,00	1 100,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	24 203,09	6 910,08	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 269,31	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	9 800,64	0,00	1 100,00	1 100,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 010,08
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 171

LIBELLE : PLU

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	19 573,10	a 61 775,40	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	19 573,10	58 895,40	0,00	0,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numé	19 573,10	58 895,40	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	2 880,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	2 880,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	2 280,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	2 280,00	0,00
1313	Départements	2 280,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-59 495,40
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 173

LIBELLE : Micro-crèche

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	10 220,47	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	10 220,47	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	10 220,47	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 1 600,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	1 600,00		0,00
13141	Communes membres du GFP	1 600,00		0,00
13258	Autres groupements	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	1 600,00
--	----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 174

LIBELLE : Illuminations

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	7 217,51	a 0,00	3 000,00	b 3 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	7 217,51	0,00	3 000,00	3 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 217,51	0,00	3 000,00	3 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 000,00
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 175

LIBELLE : Centre de loisirs

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a	16 425,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	16 425,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	0,00	16 425,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 425,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 176

LIBELLE : Matériel ménage

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	14 101,10	a 0,00	1 300,00	b 1 300,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	14 101,10	0,00	1 300,00	1 300,00	
2181	Installations générales, agencements et aménag.	4 200,00	0,00	1 300,00	1 300,00	
2182	Matériel de transport	9 600,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	301,10	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 300,00
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 177

LIBELLE : Terrains à aménager

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 178

LIBELLE : Rénovation de la cantine scolaire

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	28 200,00	a 0,00	51 200,00	b 51 200,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	28 200,00	0,00	51 200,00	51 200,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	28 200,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-51 200,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 179

LIBELLE : Aires de jeux

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 17 688,00	16 000,00	b 16 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	17 688,00	16 000,00	16 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	0,00	17 688,00	16 000,00	16 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-33 688,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 180
LIBELLE : ADAP

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a	0,00	8 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 000,00
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 55

LIBELLE : Travaux Electricité par Syndic

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	264 132,84	a 12 830,70	7 175,52	b 7 175,52	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	90 615,04	12 830,70	0,00	0,00	
2041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	90 615,04	12 830,70	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	87 920,61	0,00	7 175,52	7 175,52	
21533	Réseaux câblés	4 824,81	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	83 095,80	0,00	7 175,52	7 175,52	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	85 597,19	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	85 597,19	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 9 000,00	d 7 175,52
13	Subventions d'investissement	0,00	7 175,52
1323	Départements	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00
13258	Autres groupements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	7 175,52
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	9 000,00	0,00
2041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel	0,00	0,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	9 000,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 830,70
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 61

LIBELLE : Bibliothèque municipale

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	48 229,32	a 0,00	6 790,00	b 6 790,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	48 229,32	0,00	6 790,00	6 790,00	
21318	Autres bâtiments publics	25 551,25	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	16 200,36	0,00	6 790,00	6 790,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 962,16	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 515,55	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d	0,00
13 Subventions d'investissement		0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 790,00
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 82

LIBELLE : Matériel Administratif

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	59 759,37	a	0,00	1 930,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	59 759,37	0,00	1 930,00	1 930,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	59 759,37	0,00	1 930,00	1 930,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 930,00
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 85

LIBELLE : Matériel informatique

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	170 042,65	a	410,70	33 700,00	b
20	Immobilisations incorporelles	24 495,75	0,00	11 000,00	11 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	24 495,75	0,00	11 000,00	11 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	145 546,90	410,70	22 700,00	22 700,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	2 497,44	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	4 998,21	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	6 805,12	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	68 007,66	410,70	22 700,00	22 700,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	63 238,47	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1323	Départements		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-34 110,70

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 90

LIBELLE : Environnement-Mobilier Urbain

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	58 200,61	a	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	29 547,69	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	459,65	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	1 224,00	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 836,94	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniq	22 027,10	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	28 652,92	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	4 879,68	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	23 773,24	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		0,00	d
13	Subventions d'investissement			0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 92

LIBELLE : Ecole de Loyes

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	20 687,83	a 37 726,48	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	20 687,83	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	20 687,83	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	37 726,48	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	37 726,48	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-37 726,48
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 93
LIBELLE : Extension Zone Artisanale

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	208 988,56	a	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 112,28	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 112,28	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	22 765,62	0,00	0,00	0,00	
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	22 765,62	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménageme	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	185 110,66	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	185 110,66	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	53 524,59	0,00
13141	Communes membres du GFP	53 524,59	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00
13258	Autres groupements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	53 524,59
--	-----------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 95

LIBELLE : ZAC Terres du Pollet

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	26 571,65	a 48 350,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 089,65	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	1 089,65	0,00	0,00	0,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	25 482,00	48 350,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	25 482,00	48 350,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
13251 GFP de rattachement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-48 350,00
--	------------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 96

LIBELLE : Lotissement communal

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		d	0,00
13	Subventions d'investissement	25 000,00		0,00	
13141	Communes membres du GFP	25 000,00		0,00	
13251	GFP de rattachement	0,00		0,00	
13258	Autres groupements	0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	25 000,00
--	-----------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagé et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	686 751,24	2 916,00	1 000,00	1 200,00	0,00	8 800,00	0,00	9 100,00	418 590,52	0,00	1 128 357,76
Equipements municipaux (2)		397 751,24	2 916,00	1 000,00	1 200,00	0,00	8 800,00	0,00	9 100,00	418 590,52	0,00	839 357,76
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	686 901,24	2 916,00	1 000,00	1 200,00	0,00	8 800,00	0,00	9 100,00	418 590,52	0,00	1 128 507,76
RAR N-1 et reports	0,00	449 548,28	9 749,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 903,26	0,00	673 201,30
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	1 136 449,52	12 665,76	1 000,00	1 200,00	0,00	8 800,00	0,00	9 100,00	632 493,78	0,00	1 801 709,06
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	660 000,00	475 701,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 135 701,52
RAR N-1 et reports	71 260,82	594 746,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	666 007,54
Total cumulé recettes d'investissement	731 260,82	1 070 448,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 801 709,06

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0,00	1 620 083,72	45 160,00	185 050,00	23 600,00	0,00	126 310,00	7 680,00	7 750,00	302 390,00	0,00	2 318 023,72
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	1 620 083,72	45 160,00	185 050,00	23 600,00	0,00	126 310,00	7 680,00	7 750,00	302 390,00	0,00	2 318 023,72
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	2 347 529,97	0,00	2 534,57	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 351 664,54
RAR N-1 et reports	760 421,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	760 421,55
Total cumulé recettes de fonctionnement	760 421,55	2 347 529,97	0,00	2 534,57	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 112 086,09

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0,00	1 136 449,52	12 665,76	1 000,00	1 200,00	0,00	8 800,00	0,00	9 100,00	632 493,78	0,00	1 801 709,06
Dépenses réelles		0,00	1 136 299,52	12 665,76	1 000,00	1 200,00	0,00	8 800,00	0,00	9 100,00	632 493,78	0,00	1 801 559,06
020 Dépenses imprévues (investissement)		0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
020 Dépenses imprévues (investissement)		0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00	231 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	231 000,00
1641 Emprunts en euros		0,00	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
165 Dépôts et cautionnements reçus		0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
21 Immobilisations corporelles		0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
2111 Terrains nus		0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
2135 Installat ^o générales, agencements, aménagements des constru		0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2152 Installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours		0,00	47 638,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 638,24
2315 Installations, matériel et outillage techniques		0,00	47 638,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 638,24
27 Autres immobilisations financières		0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
27638 Autres établissements publics		0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
Opérations d'équipement		0,00	679 661,28	12 665,76	1 000,00	1 200,00	0,00	8 800,00	0,00	9 100,00	632 493,78	0,00	1 344 920,82
105 Eglises		0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
111 Voirie divers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	580 678,26	0,00	580 678,26
113 Service incendie		0,00	6 308,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00	0,00	14 108,00
127 MPTM		0,00	14 801,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 801,18
136 Ateliers Municipaux		0,00	1 361,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 840,00	0,00	18 201,00
139 Véhicules Communaux		0,00	8 000,00	12 665,76	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	36 165,76
141 Cimetières		0,00	45 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 840,00
146 LOGEMENT COMMUNAL LA GARE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
148 NOUVELLE ECOLE MATERNELLE		0,00	247 060,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	247 060,48
152 APPARTEMENTS		0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	11 500,00
156 Nouvelle Mairie		0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
157 TENNIS		0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
165 Mairie Annexe de Loyes		0,00	16 954,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 954,26
169 Matériel école		0,00	8 010,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 010,08
171 PLU		0,00	61 775,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 775,40
174 Illuminations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrati ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag ^t et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	175 Centre de loisirs	0,00	16 425,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 425,00
	176 Matériel ménage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
	178 Réovation de la cantine scolaire	0,00	51 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 200,00
	179 Aires de jeux	0,00	33 688,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 688,00
	180 ADAP	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
	55 Travaux Electricité par Syndic	0,00	12 830,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 175,52	0,00	20 006,22
	61 Bibliothèque municipale	0,00	6 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 790,00
	82 Matériel Administratif	0,00	1 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 930,00
	85 Matériel informatique	0,00	24 110,70	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	34 110,70
	92 Ecole de Loyes	0,00	37 726,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 726,48
	95 ZAC Terres du Pollet	0,00	48 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 350,00
	<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>0,00</i>	<i>150,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>150,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>150,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>150,00</i>
2111	Terrains nus	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00

RECETTES													
Total recettes d'investissement		731 260,82	1 070 448,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 801 709,06
Recettes réelles		731 260,82	887 722,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 618 983,06
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	71 260,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 260,82
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	71 260,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 260,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	660 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	760 000,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	660 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	660 000,00
Opérations d'équipement													
	111 Voirie divers	0,00	303 663,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303 663,55
	129 Travaux Ecoles	0,00	24 004,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 004,00
	130 Maison de l'Enfance à MOLLON	0,00	4 825,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 825,00
	136 Ateliers Municipaux	0,00	3 524,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 524,00
	141 Cimetières	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
	146 LOGEMENT COMMUNAL LA GARE	0,00	22 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 845,00
	148 NOUVELLE ECOLE MATERNELLE	0,00	231 280,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	231 280,12
	163 Giratoire Lot. Jardins de la Plaine Mollon	0,00	67 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00
	166 Piste cyclable	0,00	7 303,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 303,15
	168 Feu Pnt de Chazey	0,00	23 697,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 697,31

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	171 PLU	0,00	2 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 280,00
	173 Micro-crèche	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
	55 Travaux Electricité par Syndic	0,00	16 175,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 175,52
	93 Extension Zone Artisanale	0,00	53 524,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 524,59
	96 Lotissement communal	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
	<i>Recettes d'ordre</i>	0,00	182 726,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 726,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0,00	12 576,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 576,00
28031	<i>Amortissements des frais d'études</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041511	<i>GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études</i>	0,00	156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156,00
28041512	<i>GFP de rattachement - Bâtiments et installations</i>	0,00	1 633,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 633,00
28041582	<i>Autres groupements - Bâtiments et installations</i>	0,00	10 558,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 558,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	0,00	229,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
1328	Autres	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES														
Total dépenses de fonctionnement		0,00	1 620 083,72	45 160,00	185 050,00	23 600,00	0,00	126 310,00	7 680,00	7 750,00	302 390,00	0,00	2 318 023,72	
Dépenses réelles		0,00	1 437 507,72	45 160,00	185 050,00	23 600,00	0,00	126 310,00	7 680,00	7 750,00	302 390,00	0,00	2 135 447,72	
011	<i>Charges à caractère général</i>	0,00	504 408,48	1 955,00	68 800,00	4 740,00	0,00	13 360,00	300,00	7 750,00	42 390,00	0,00	643 703,48	
60611	Eau et assainissement	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	
60612	Énergie - Électricité	0,00	44 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 300,00	
60613	Chauffage urbain	0,00	36 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 250,00	
60621	Combustibles	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	
60622	Carburants	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	1 100,00	0,00	10 500,00
60623	Alimentation	0,00	1 250,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00	
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	420,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	720,00	
60631	Fournitures d'entretien	0,00	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 700,00	
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	26 800,00	500,00	0,00	3 450,00	0,00	1 000,00	300,00	7 750,00	2 550,00	0,00	42 350,00	
60633	Fournitures de voirie	0,00	4 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 150,00	
60636	Vêtements de travail	0,00	3 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	660,00	0,00	0,00	4 140,00	0,00	8 790,00	
6064	Fournitures administratives	0,00	9 150,00	55,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	9 505,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	18 697,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 697,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	5 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00	0,00	11 390,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	27 975,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	28 975,00
6135	Locations mobilières	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	22 000,00
61521	Terrains	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	59 204,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 204,48
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	950,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	31 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 500,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
61551	Matériel roulant	0,00	5 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	19 750,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00	4 000,00
6156	Maintenance	0,00	14 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 920,00
6161	Assurance multirisques	0,00	8 260,00	1 400,00	0,00	340,00	0,00	200,00	0,00	0,00	3 150,00	0,00	13 350,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	11 460,00	0,00	600,00	150,00	0,00	500,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00	14 610,00
6188	Autres frais divers	0,00	842,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	1 540,00	0,00	2 482,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6226	Honoraires	0,00	33 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 600,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 200,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6237	Publications	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	68 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	2 400,00
6257	Réceptions	0,00	2 500,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	6 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	18 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	510,00	0,00	19 510,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
62876	A un GFP de rattachement	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	386 355,00	43 205,00	116 250,00	18 860,00	0,00	112 950,00	7 380,00	0,00	260 000,00	0,00	945 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	21 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 800,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	275,00	25,00	100,00	20,00	0,00	100,00	20,00	0,00	260,00	0,00	800,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	3 700,00	500,00	1 300,00	300,00	0,00	1 600,00	100,00	0,00	3 100,00	0,00	10 600,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	780,00	80,00	250,00	40,00	0,00	250,00	60,00	0,00	540,00	0,00	2 000,00
64111	Rémunération principale	0,00	210 000,00	30 000,00	70 000,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 000,00	0,00	410 000,00
64131	Rémunérations	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 000,00	3 900,00	0,00	79 500,00	0,00	179 400,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 200,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 300,00	0,00	29 800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	35 800,00	3 800,00	10 000,00	3 900,00	0,00	24 000,00	500,00	0,00	34 700,00	0,00	112 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	53 000,00	7 800,00	20 000,00	600,00	0,00	3 200,00	800,00	0,00	25 200,00	0,00	110 600,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	1 000,00	0,00	500,00	0,00	0,00	3 200,00	1 000,00	0,00	4 000,00	0,00	9 700,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	18 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 650,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	6 500,00	1 000,00	3 600,00	1 000,00	0,00	2 600,00	1 000,00	0,00	6 400,00	0,00	22 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	0,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	405 444,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	405 444,24
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
6531	Indemnités	0,00	67 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00
6532	Frais de mission	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6535	Formation	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoria	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	82 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	CCAS	0,00	26 467,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 467,60
657363	SPA	0,00	187 426,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187 426,64
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
66	Charges financières	0,00	36 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 900,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	36 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 900,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	21 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 700,00
67111	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6714	Bourses et prix	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
6817	Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
	Dépenses d'ordre	0,00	182 576,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 576,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0,00	12 576,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 576,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	12 576,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 576,00

RECETTES

	Total recettes de fonctionnement	760 421,55	2 347 529,97	0,00	2 534,57	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 112 086,09
	Recettes réelles	760 421,55	2 347 529,97	0,00	2 534,57	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 112 086,09
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	760 421,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	760 421,55
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	760 421,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	760 421,55
013	Atténuations de charges	0,00	6 669,16	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 269,16
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	6 669,16	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 269,16
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	89 641,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 641,08
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	0,00	384,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	384,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70631	A caractère sportif	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
70688	Autres prestations de services	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	0,00	75 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 500,00
70878	par d'autres redevables	0,00	1 247,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 247,08
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ou	0,00	3 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00
73	Impôts et taxes	0,00	1 598 598,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 598 598,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	964 837,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	964 837,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
73211	Attribution de compensation	0,00	370 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	212 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 000,00
73221	FNGIR	0,00	19 051,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 051,00
7336	Droits de place	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	6 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 960,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	404 115,77	0,00	2 534,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	406 650,34
7411	Dotation forfaitaire	0,00	205 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 550,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	10 040,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 040,01
74718	Autres	0,00	3 525,76	0,00	2 534,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 060,33
7473	Départements	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	100 505,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 505,96
752	Revenus des immeubles	0,00	95 505,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 505,96
7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	148 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	148 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	1 620 083,72	1 620 083,72
Dépenses de l'exercice	0,00	1 620 083,72	1 620 083,72
011 Charges à caractère général	0,00	504 408,48	504 408,48
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	386 355,00	386 355,00
014 Atténuations de produits	0,00	38 000,00	38 000,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	40 000,00	40 000,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	170 000,00	170 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	12 576,00	12 576,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	405 444,24	405 444,24
66 Charges financières	0,00	36 900,00	36 900,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	21 700,00	21 700,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	4 700,00	4 700,00
RECETTES TOTALES (2)	760 421,55	2 347 529,97	3 107 951,52
Recettes de l'exercice	0,00	2 347 529,97	2 347 529,97
013 Atténuations de charges	0,00	6 669,16	6 669,16
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	89 641,08	89 641,08
73 Impôts et taxes	0,00	1 598 598,00	1 598 598,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	404 115,77	404 115,77
75 Autres produits de gestion courante	0,00	100 505,96	100 505,96
77 Produits exceptionnels	0,00	148 000,00	148 000,00
Restes à réaliser - reports	760 421,55	0,00	760 421,55
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi)	760 421,55	0,00	760 421,55

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

	Sous-fonction 02			
	020 Administration générale de la collectivité	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	1 539 113,72	6 120,00	67 550,00	7 300,00
Dépenses de l'exercice	1 539 113,72	6 120,00	67 550,00	7 300,00
011 Charges à caractère général	490 488,48	6 120,00	500,00	7 300,00
012 Charges de personnel et frais assimil	386 305,00	0,00	50,00	0,00
014 Atténuations de produits	38 000,00	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnemen	40 000,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	170 000,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	12 576,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	338 444,24	0,00	67 000,00	0,00
66 Charges financières	36 900,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	21 700,00	0,00	0,00	0,00
68 Dotations aux amortissements et aux p	4 700,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	2 347 529,97	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	2 347 529,97	0,00	0,00	0,00
013 Atténuations de charges	6 669,16	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	89 641,08	0,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	1 598 598,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	404 115,77	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	100 505,96	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	148 000,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	45 160,00	45 160,00
Dépenses de l'exercice	45 160,00	45 160,00
011 Charges à caractère général	1 955,00	1 955,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	43 205,00	43 205,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	43 260,00	1 900,00
Dépenses de l'exercice	43 260,00	1 900,00
011 Charges à caractère général	55,00	1 900,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	43 205,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	185 050,00	185 050,00
Dépenses de l'exercice	185 050,00	185 050,00
011 Charges à caractère général	68 800,00	68 800,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	116 250,00	116 250,00
RECETTES TOTALES (2)	2 534,57	2 534,57
Recettes de l'exercice	2 534,57	2 534,57
74 Dotations, subventions et participations	2 534,57	2 534,57

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21	
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	141 330,00	43 720,00
Dépenses de l'exercice	141 330,00	43 720,00
011 Charges à caractère général	25 080,00	43 720,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	116 250,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	2 534,57	0,00
Recettes de l'exercice	2 534,57	0,00
74 Dotations, subventions et participations	2 534,57	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des	Total
DEPENSES TOTALES (2)	23 600,00	23 600,00
Dépenses de l'exercice	23 600,00	23 600,00
011 Charges à caractère général	4 740,00	4 740,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	18 860,00	18 860,00
RECETTES TOTALES (2)	1 600,00	1 600,00
Recettes de l'exercice	1 600,00	1 600,00
013 Atténuations de charges	1 600,00	1 600,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32	
	321 Bibliothèques et médiathèques	324 Entretien du patrimoine culturel
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	19 810,00	3 790,00
Dépenses de l'exercice	19 810,00	3 790,00
011 Charges à caractère général	950,00	3 790,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	18 860,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	1 600,00	0,00
Recettes de l'exercice	1 600,00	0,00
013 Atténuations de charges	1 600,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	Total
DEPENSES TOTALES (2)	126 310,00	126 310,00
Dépenses de l'exercice	126 310,00	126 310,00
011 Charges à caractère général	13 360,00	13 360,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	112 950,00	112 950,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51
	512 Actions de prévention sanitaire
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	126 310,00
Dépenses de l'exercice	126 310,00
011 Charges à caractère général	13 360,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	112 950,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	61 Services en faveur des personnes âgées	Total
DEPENSES TOTALES (2)	7 680,00	7 680,00
Dépenses de l'exercice	7 680,00	7 680,00
011 Charges à caractère général	300,00	300,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	7 380,00	7 380,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	7 Logement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	7 750,00	7 750,00
Dépenses de l'exercice	7 750,00	7 750,00
011 Charges à caractère général	7 750,00	7 750,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	143 640,00	158 750,00	302 390,00
Dépenses de l'exercice	143 640,00	158 750,00	302 390,00
011 Charges à caractère général	9 570,00	32 820,00	42 390,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	134 070,00	125 930,00	260 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	
	810 Services communs	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	143 640,00	64 324,00	94 426,00	
Dépenses de l'exercice	143 640,00	64 324,00	94 426,00	
011 Charges à caractère général	9 570,00	11 224,00	21 596,00	
012 Charges de personnel et frais assimilés	134 070,00	53 100,00	72 830,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	1 136 449,52	1 136 449,52
Dépenses de l'exercice	0,00	686 901,24	686 901,24
Non individualisées en opérations	0,00	456 788,24	456 788,24
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	50 000,00	50 000,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	150,00	150,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	231 000,00	231 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	120 000,00	120 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	47 638,24	47 638,24
27 Autres immobilisations financières	0,00	8 000,00	8 000,00
N° Opérations	0,00	230 113,00	230 113,00
85 Matériel informatique	0,00	2 000,00	2 000,00
113 Service incendie	0,00	6 308,00	6 308,00
127 MPTM	0,00	11 350,00	11 350,00
139 Véhicules Communaux	0,00	8 000,00	8 000,00
141 Cimetières	0,00	40 800,00	40 800,00
148 NOUVELLE ECOLE MATERNELLE	0,00	12 485,00	12 485,00
152 APPARTEMENTS	0,00	2 500,00	2 500,00
156 Nouvelle Mairie	0,00	3 000,00	3 000,00
157 TENNIS	0,00	23 000,00	23 000,00
165 Mairie Annexe de Loyes	0,00	13 950,00	13 950,00
169 Matériel école	0,00	1 100,00	1 100,00
178 Rénovation de la cantine scolaire	0,00	51 200,00	51 200,00
179 Aires de jeux	0,00	16 000,00	16 000,00
180 ADAP	0,00	8 000,00	8 000,00
61 Bibliothèque municipale	0,00	6 790,00	6 790,00
82 Matériel Administratif	0,00	1 930,00	1 930,00
85 Matériel informatique	0,00	21 700,00	21 700,00
Restes à réaliser - reports	0,00	449 548,28	449 548,28
N° Opérations	0,00	449 548,28	449 548,28
141 Cimetières	0,00	3 900,00	3 900,00
171 PLU	0,00	58 895,40	58 895,40
175 Centre de loisirs	0,00	16 425,00	16 425,00
55 Travaux Electricité par Syndic	0,00	12 830,70	12 830,70

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
127 MPTM	0,00	3 451,18	3 451,18
136 Ateliers Municipaux	0,00	1 361,00	1 361,00
141 Cimetières	0,00	1 140,00	1 140,00
165 Mairie Annexe de Loyes	0,00	3 004,26	3 004,26
169 Matériel école	0,00	6 910,08	6 910,08
179 Aires de jeux	0,00	17 688,00	17 688,00
85 Matériel informatique	0,00	410,70	410,70
148 NOUVELLE ECOLE MATERNELLE	0,00	234 575,48	234 575,48
171 PLU	0,00	2 880,00	2 880,00
92 Ecole de Loyes	0,00	37 726,48	37 726,48
95 ZAC Terres du Pollet	0,00	48 350,00	48 350,00
RECETTES TOTALES (2)	731 260,82	1 070 448,24	1 801 709,06
Recettes de l'exercice	660 000,00	475 701,52	1 135 701,52
Non affectées aux opérations	660 000,00	282 726,00	942 726,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	170 000,00	170 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	12 576,00	12 576,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	150,00	150,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	660 000,00	100 000,00	760 000,00
Affectées aux opérations	0,00	192 975,52	192 975,52
111 Voirie divers	0,00	184 800,00	184 800,00
141 Cimetières	0,00	1 000,00	1 000,00
55 Travaux Electricité par Syndic	0,00	7 175,52	7 175,52
Restes à réaliser - reports	71 260,82	594 746,72	666 007,54
Non affectées aux opérations	71 260,82	0,00	71 260,82
001 Solde d'exécution de la section d'investis	71 260,82	0,00	71 260,82
Affectées aux opérations	0,00	594 746,72	594 746,72
111 Voirie divers	0,00	118 863,55	118 863,55
129 Travaux Ecoles	0,00	24 004,00	24 004,00
130 Maison de l'Enfance à MOLLON	0,00	4 825,00	4 825,00
136 Ateliers Municipaux	0,00	3 524,00	3 524,00
146 LOGEMENT COMMUNAL LA GARE	0,00	22 845,00	22 845,00
163 Giratoire Lot. Jardins de la Plaine Mollon	0,00	67 000,00	67 000,00
166 Piste cyclable	0,00	7 303,15	7 303,15
168 Feu Pnt de Chazey	0,00	23 697,31	23 697,31
171 PLU	0,00	2 280,00	2 280,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
173 Micro-crèche	0,00	1 600,00	1 600,00
93 Extension Zone Artisanale	0,00	53 524,59	53 524,59
96 Lotissement communal	0,00	25 000,00	25 000,00
55 Travaux Electricité par Syndic	0,00	9 000,00	9 000,00
148 NOUVELLE ECOLE MATERNELLE	0,00	231 280,12	231 280,12

Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	1 095 649,52	40 800,00
Dépenses de l'exercice	646 101,24	40 800,00
Non individualisées en opérations	456 788,24	0,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	50 000,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	150,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	231 000,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	120 000,00	0,00
23 Immobilisations en cours	47 638,24	0,00
27 Autres immobilisations financières	8 000,00	0,00
N° Opérations	189 313,00	40 800,00
85 Matériel informatique	2 000,00	0,00
55 Travaux Electricité par Syndic	0,00	0,00
105 Eglises	0,00	0,00
113 Service incendie	6 308,00	0,00
127 MPTM	11 350,00	0,00
129 Travaux Ecoles	0,00	0,00
130 Maison de l'Enfance à MOLLON	0,00	0,00
131 Equipements sportifs	0,00	0,00
139 Véhicules Communaux	8 000,00	0,00
141 Cimetières	0,00	40 800,00
148 NOUVELLE ECOLE MATERNELLE	12 485,00	0,00
152 APPARTEMENTS	2 500,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la	026 Cimetières et pompes funèbres
156 Nouvelle Mairie	3 000,00	0,00
157 TENNIS	23 000,00	0,00
165 Mairie Annexe de Loyes	13 950,00	0,00
169 Matériel école	1 100,00	0,00
173 Micro-crèche	0,00	0,00
176 Matériel ménage	0,00	0,00
177 Terrains à aménager	0,00	0,00
178 Rénovation de la cantine scolaire	51 200,00	0,00
179 Aires de jeux	16 000,00	0,00
180 ADAP	8 000,00	0,00
61 Bibliothèque municipale	6 790,00	0,00
82 Matériel Administratif	1 930,00	0,00
85 Matériel informatique	21 700,00	0,00
90 Environnement-Mobilier Urbain	0,00	0,00
92 Ecole de Loyes	0,00	0,00
136 Ateliers Municipaux	0,00	0,00
141 Cimetières	0,00	0,00
148 NOUVELLE ECOLE MATERNELLE	0,00	0,00
152 APPARTEMENTS	0,00	0,00
166 Piste cyclable	0,00	0,00
168 Feu Pnt de Chazey	0,00	0,00
175 Centre de loisirs	0,00	0,00
93 Extension Zone Artisanale	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	449 548,28	0,00
N° Opérations	449 548,28	0,00
141 Cimetières	3 900,00	0,00
171 PLU	58 895,40	0,00
175 Centre de loisirs	16 425,00	0,00
55 Travaux Electricité par Syndic	12 830,70	0,00
127 MPTM	3 451,18	0,00
136 Ateliers Municipaux	1 361,00	0,00
141 Cimetières	1 140,00	0,00
165 Mairie Annexe de Loyes	3 004,26	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la	026 Cimetières et pompes funèbres
169 Matériel école	6 910,08	0,00
179 Aires de jeux	17 688,00	0,00
85 Matériel informatique	410,70	0,00
148 NOUVELLE ECOLE MATERNELLE	234 575,48	0,00
171 PLU	2 880,00	0,00
92 Ecole de Loyes	37 726,48	0,00
95 ZAC Terres du Pollet	48 350,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	1 070 448,24	0,00
Recettes de l'exercice	475 701,52	0,00
Non affectées aux opérations	282 726,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	170 000,00	0,00
024 Produits de cessions	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	12 576,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	150,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00
Affectées aux opérations	192 975,52	0,00
111 Voirie divers	184 800,00	0,00
113 Service incendie	0,00	0,00
129 Travaux Ecoles	0,00	0,00
130 Maison de l'Enfance à MOLLON	0,00	0,00
141 Cimetières	1 000,00	0,00
146 LOGEMENT COMMUNAL LA GARE	0,00	0,00
154 CENTRE VILLAGE	0,00	0,00
163 Giratoire Lot. Jardins de la Plaine Mollon	0,00	0,00
168 Feu Pnt de Chazey	0,00	0,00
173 Micro-crèche	0,00	0,00
55 Travaux Electricité par Syndic	7 175,52	0,00
93 Extension Zone Artisanale	0,00	0,00
96 Lotissement communal	0,00	0,00
55 Travaux Electricité par Syndic	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	594 746,72	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la	026 Cimetières et pompes funèbres
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00
Affectées aux opérations	594 746,72	0,00
111 Voirie divers	118 863,55	0,00
129 Travaux Ecoles	24 004,00	0,00
130 Maison de l'Enfance à MOLLON	4 825,00	0,00
136 Ateliers Municipaux	3 524,00	0,00
146 LOGEMENT COMMUNAL LA GARE	22 845,00	0,00
163 Giratoire Lot. Jardins de la Plaine Mollon	67 000,00	0,00
166 Piste cyclable	7 303,15	0,00
168 Feu Pnt de Chazey	23 697,31	0,00
171 PLU	2 280,00	0,00
173 Micro-crèche	1 600,00	0,00
93 Extension Zone Artisanale	53 524,59	0,00
96 Lotissement communal	25 000,00	0,00
55 Travaux Electricité par Syndic	9 000,00	0,00
148 NOUVELLE ECOLE MATERNELLE	231 280,12	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	12 665,76	12 665,76
Dépenses de l'exercice	2 916,00	2 916,00
N° Opérations	2 916,00	2 916,00
139 Véhicules Communaux	2 916,00	2 916,00
Restes à réaliser - reports	9 749,76	9 749,76
N° Opérations	9 749,76	9 749,76
139 Véhicules Communaux	9 749,76	9 749,76

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	112 Police municipale
DEPENSES TOTALES (2)	12 665,76
Dépenses de l'exercice	2 916,00
N° Opérations	2 916,00
139 Véhicules Communaux	2 916,00
Restes à réaliser - reports	9 749,76
N° Opérations	9 749,76
139 Véhicules Communaux	9 749,76

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 000,00	1 000,00
Dépenses de l'exercice	1 000,00	1 000,00
N° Opérations	1 000,00	1 000,00
85 Matériel informatique	1 000,00	1 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21
	212 Ecoles primaires
DEPENSES TOTALES (2)	1 000,00
Dépenses de l'exercice	1 000,00
N° Opérations	1 000,00
85 Matériel informatique	1 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des patrimoines	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 200,00	1 200,00
Dépenses de l'exercice	1 200,00	1 200,00
N° Opérations	1 200,00	1 200,00
105 Eglises	1 200,00	1 200,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32
	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES TOTALES (2)	1 200,00
Dépenses de l'exercice	1 200,00
N° Opérations	1 200,00
105 Eglises	1 200,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	Total
DEPENSES TOTALES (2)	8 800,00	8 800,00
Dépenses de l'exercice	8 800,00	8 800,00
N° Opérations	8 800,00	8 800,00
139 Véhicules Communaux	7 500,00	7 500,00
176 Matériel ménage	1 300,00	1 300,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51
	512 Actions de prévention
DEPENSES TOTALES (2)	8 800,00
Dépenses de l'exercice	8 800,00
N° Opérations	8 800,00
139 Véhicules Communaux	7 500,00
176 Matériel ménage	1 300,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	7 Logement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	9 100,00	9 100,00
Dépenses de l'exercice	9 100,00	9 100,00
N° Opérations	9 100,00	9 100,00
152 APPARTEMENTS	9 000,00	9 000,00
146 LOGEMENT COMMUNAL LA GARE	100,00	100,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	26 840,00	605 653,78	632 493,78
Dépenses de l'exercice	26 840,00	391 750,52	418 590,52
N° Opérations	26 840,00	391 750,52	418 590,52
85 Matériel informatique	9 000,00	0,00	9 000,00
111 Voirie divers	0,00	26 600,00	26 600,00
113 Service incendie	0,00	7 800,00	7 800,00
136 Ateliers Municipaux	9 840,00	7 000,00	16 840,00
139 Véhicules Communaux	8 000,00	0,00	8 000,00
174 Illuminations	0,00	3 000,00	3 000,00
55 Travaux Electricité par Syndic	0,00	7 175,52	7 175,52
111 Voirie divers	0,00	340 175,00	340 175,00
Restes à réaliser - reports	0,00	213 903,26	213 903,26
N° Opérations	0,00	213 903,26	213 903,26
111 Voirie divers	0,00	532,90	532,90
111 Voirie divers	0,00	14 499,00	14 499,00
111 Voirie divers	0,00	198 871,36	198 871,36

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	Sous-fonction 82	
	810 Services communs	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains
DEPENSES TOTALES (2)	26 840,00	598 653,78	7 000,00
Dépenses de l'exercice	26 840,00	384 750,52	7 000,00
N° Opérations	26 840,00	384 750,52	7 000,00
85 Matériel informatique	9 000,00	0,00	0,00
111 Voirie divers	0,00	26 600,00	0,00
113 Service incendie	0,00	7 800,00	0,00
136 Ateliers Municipaux	9 840,00	0,00	7 000,00
139 Véhicules Communaux	8 000,00	0,00	0,00
174 Illuminations	0,00	3 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
 DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 81	Sous-fonction 82	
	810 Services communs	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains
55 Travaux Electricité par Syndic	0,00	7 175,52	0,00
111 Voirie divers	0,00	340 175,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	213 903,26	0,00
N° Opérations	0,00	213 903,26	0,00
111 Voirie divers	0,00	532,90	0,00
111 Voirie divers	0,00	14 499,00	0,00
111 Voirie divers	0,00	198 871,36	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 065 653,51								
1641 Emprunts en euros (total)					5 065 653,51								
MON171862EUR	SA DEXIA CREDIT LOCAL	30/10/1999		01/02/2000	411 612,35	F		3.7	3.80998	T	X		N A-1
MIN171886EUR	SA DEXIA CREDIT LOCAL	28/05/2001		01/09/2001	1 372 041,16	F		4.51	4.51	T	X		N A-1
A0110849	Société CAISSE D'EPARGNE EMPRUNT ECOLE MATERNELLE	25/11/2010		25/02/2011	1 000 000,00	F		1.51	1.51	T	X		N A-1
MON269090	SA DEXIA CREDIT LOCAL	12/05/2010		01/09/2010	282 000,00	F		3.28	3.28	T	X		N A-1
A0110852	Société CAISSE D'EPARGNE EMPRUNT ECOLE MATERNELLE	06/08/2010		25/10/2011	1 000 000,00	R		2.07	2.07	T	X		N A-1
07137807	BANQUE POPULAIRE	16/01/2013		01/07/2013	1 000 000,00	F		4.65	4.65698	A	X		N A-1
Total général					5 065 653,51								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 041 512,66					213 140,12	57 157,48	0,00	2 767,91	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 041 512,66					213 140,12	57 157,48	0,00	2 767,91	
MON171862EUR	N	0,00		29 161,76	0,83	F		3.80998	29 161,76	692,76	0,00	0,00	
MIN171886EUR	N	0,00		250 817,89	2,42	F		4,51	96 783,00	20 000,00	0,00	0,00	
A0110849	N	0,00		719 966,14	16,83	F		1,51	37 438,33	10 660,15	0,00	1 030,62	
MON269090	N	0,00		210 537,48	16,42	F		3,28	9 787,49	6 786,07	0,00	0,00	
A0110852	N	0,00		752 185,73	17,50	R		2,07	35 847,91	15 352,27	0,00	0,00	
07137807	N	0,00		78 843,66	13,50	F		4,65698	4 121,63	3 666,23	0,00	1 737,29	
Total général		0,00		2 041 512,66					213 140,12	57 157,48	0,00	2 767,91	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES											IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE											A2.3	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)												

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	2 041 512,66					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option		
Total															

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**
AUTRES DETTES**A2.7**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1)Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN**
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**A5**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions» qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	280 000,00	I 280 000,00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	230 000,00	230 000,00
1641	Emprunts en euros	230 000,00	230 000,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	50 000,00	50 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	50 000,00	50 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	50 000,00	50 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	280 000,00	673 201,30	D001 0,00	953 201,30

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	282 576,00	III 282 576,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	100 000,00	100 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	40 000,00	40 000,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	60 000,00
138	Subventions d'investissement	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	182 576,00	182 576,00
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	0,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	156,00	156,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	1 633,00	1 633,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	10 558,00	10 558,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	229,00	229,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	170 000,00	170 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	282 576,00	594 746,72	71 260,82	660 000,00	1 608 583,54

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 953 201,30
Ressources propres disponibles	IV 1 608 583,54
Solde	V = IV - II (6) + 655 382,24

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A7.2.1

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférée en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES													IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT													B1.1	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 321 525,11	342 277,41										39 708,96	20 726,92	
COMMUNE DE VILLIEU-LOYES-MOLLON	2000	X	EMPRUNT GARANTI LOGIDIA	EURL CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	49 925,11	49 784,65	13,33	A	F		50,0	F		50,0		24 892,33	70,26	
COMMUNE DE VILLIEU-LOYES-MOLLON	2017	X	SEMCODA 3 logements PLS Centre Village - Prêt foncier	CREDIT MUTUEL	62 900,00	61 339,06	47,42	A	F		1,86	F		1,86	A-1		1 140,91	802,31
COMMUNE DE VILLIEU-LOYES-MOLLON	2017	X	SEMCODA 3 logements PLS Centre Village - Prêt construction	CREDIT MUTUEL	239 400,00	231 153,70	37,42	A	F		1,86	F		1,86	A-1		4 299,46	4 238,54
COMMUNE DE VILLIEU-LOYES-MOLLON	2019	X	SEMCODA 5 logements PLS 57 rue de Genève - Prêt construction	EURL CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	310 300,00	0,00	39,00	A	F		1,86	F		1,86	A-1		5 771,58	5 295,01
COMMUNE DE VILLIEU-LOYES-MOLLON	2019	X	SEMCODA 5 logements PLS 57 rue de Genève - Prêt foncier	EURL CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	193 800,00	0,00	49,00	A	F		1,86	F		1,86	A-1		3 604,68	2 382,55
COMMUNE DE VILLIEU-LOYES-MOLLON	2019	X	SEMCODA 5 logements PLS 57 rue de Genève - Prêt complémentaire	EURL CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	465 200,00	0,00	39,00	A	F		1,86	F		1,86	A-1		0,00	7 938,25
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES												IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT												B1.1	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 282 164,96	3 259 215,40										67 243,79	121 034,06	
AIN HABITAT AIN HABITAT	2000	X	EMPRUNT GARANTIS SCPHLM AIN HABITAT	SA CREDIT FONCIER	561 012,17	252 749,24	6,75	A	F		4,65	F			4,65	A-1	11 752,84	25 654,52
COMMUNE VLM	2000	X	EMPRUNT GARANTIS LOGIDIA	EURL CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	111 373,98	110 981,90	13,33	A	F		50,0	F			50,0		55 490,95	196,13
SEMCODA	2008	X	EMPRUNT GARANTIS SEMCODA	EURL CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	94 000,00	42 567,33	7,75	A	F		0,0	F			0,0	A-1	0,00	4 700,00
SEMCODA	2008	X	EMPRUNT GARANTIS SEMCODA	EURL CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	33 150,00	25 857,00	37,75	A	F		0,0	F			0,0	A-1	0,00	663,00
SEMCODA	2010	X	EMPRUNT GARANTIS SEMCODA	EURL CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	118 498,83	59 249,40	8,25	A	F		0,0	F			0,0	A-1	0,00	6 583,27
SEMCODA	2010	X	EMPRUNT GARANTIS SEMCODA	EURL CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	139 003,37	76 451,84	10,25	A	F		0,0	F			0,0	A-1	0,00	6 950,17
SEMCODA	2010	X	EMPRUNT GARANTIS SEMCODA	EURL CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	90 346,61	45 173,27	8,25	A	F		0,0	F			0,0	A-1	0,00	5 019,26
SEMCODA	2011	X	EMPRUNT GARANTIS SEMCODA	EURL CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	372 400,00	313 984,32	41,83	A	F		0,0	F			0,0	A-1	0,00	7 301,96
SEMCODA	2011	X	EMPRUNT GARANTIS SEMCODA	EURL CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	950 880,00	765 342,40	31,83	A	F		0,0	F			0,0	A-1	0,00	23 192,20

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital	
SEMCODA	2013	X	EMPRUNT GARANTIS SEMCODA	EURL CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	875 900,00	747 719,54	34,58	A	F		0,0	F			0,0	A-1		0,00	21 363,41
SEMCODA	2013	X	EMPRUNT GARANTIS SEMCODA	EURL CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	568 800,00	501 882,36	44,58	A	F		0,0	F			0,0	A-1		0,00	11 152,94
SEMCODA	2013	X	EMPRUNT GARANTIS SEMCODA	EURL CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	144 100,00	127 147,06	44,58	A	F		0,0	F			0,0	A-1		0,00	2 825,49
SEMCODA	2013	X	EMPRUNT GARANTIS SEMCODA	EURL CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	222 700,00	190 109,74	34,58	A	F		0,0	F			0,0	A-1		0,00	5 431,71
TOTAL GENERAL					5 603 690,07	3 601 492,81											106 952,75	141 760,98	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 2 351 664,54
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	II/I 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.3**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.6**

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES**IV**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**
B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0,00
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ère alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emploi à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emploi des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (2)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****C3.2****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3.3**

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE****C3.4**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
A Villieu-Loyes-Mollon, le 05/04/2019
Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Villieu-Loyes-Mollon, le 05/04/2019

Date de convocation : 29/03/2019

Les membres du Conseil Municipal,

Madame Rita ERIGONI	
Monsieur Alain GONARD	
Madame Marie DOMINGUEZ	
Monsieur Serge THEBAULT	
Madame Sylvie BLANCHARD	
Monsieur Guy VERNEAU	
Madame Annie BERLAND	
Monsieur Pascal BILLON	
Monsieur Michel BOZZACO	
Madame Roselyne BURON	
Madame Christine CASTEUR	
Monsieur Gérard CLEMENT	
Madame Elisabeth ELLUL	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Madame Hélène JOSSERAND	
Madame Joelle KRUCHTEN	
Madame Florence LA ROSA	
Madame Valérie MARZOLLA	
Monsieur Jean-Marc MAZAT	
Monsieur Bruno PICCHAT	
Monsieur Olivier RIGAUD	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2019 et de la publication le 08/04/2019.

A Villieu-Loyes-Mollon, le 05/04/2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
- p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.58 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.66 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.75 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.88 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.89 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.91 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.92 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.93 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.95 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.96 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.97 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.98 A4 - Etat des provisions	X	
p.99 A5 - Etalement des provisions	X	
p.100 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.101 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.102 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.103 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.104 A8 - Etat des charges transférées	X	
p.105 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		
p.106 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.109 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.110 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.111 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.112 B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.113 B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.114 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.115 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.116 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.117 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		
p.118 C1 - Etat du personnel	X	
p.120 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.121 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.122 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.123 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.124 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.125 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.126 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)